

VISITE HOTEL DROUOT 24 MARS 2023

TEXTE DE BRIGITTE LONGUET

L'hôtel Drouot est une ruche, nous le constatons lorsque nous arrivons : nous attendions dehors mais la pluie nous a incités à rentrer dans le hall où le gardien de l'entrée nous dit qu'il ne faut pas rester... il y a trop d'allers et venues nous ne pouvons pas encombrer l'arrivée dans le saint des saints qu'est l'Hôtel Drouot !

Ci-dessous photo du site de l'Hôtel Drouot



Heureusement notre guide arrive très vite et nous accompagne un peu plus loin dans un espace où visiblement nous dérangeons moins !

Elle connaît très bien l'hôtel Drouot car elle y réalise des prestations. Elle nous explique tout le processus de la vente aux enchères. Pour pouvoir y participer il faut trois conditions : être majeur, être en capacité légale, être solvable.

Les ventes aux enchères réalisées par les commissaires de Drouot ne concernent que les objets mobiliers, tout ce qui concerne l'immobilier (maisons, appartements...) est traité par des notaires.

Il y a des officines autour de l'hôtel Drouot qui accueillent les particuliers le plus souvent pour évaluer leurs biens qu'ils souhaitent vendre aux enchères ou tout simplement se faire une idée de la valeur de biens matériels qu'ils ont en leur possession. L'origine des biens est très souvent difficile à déterminer car ils proviennent d'héritages ou de cadeaux, il y a rarement une facture associée. Cependant il existe un recensement des objets volés et parfois il arrive qu'on retrouve un objet volé dans une vente aux enchères... c'est rare !

Il est possible également de faire venir le commissaire-priseur ou un de ses représentants dans une maison au cas où il y aurait de nombreux objets ou des meubles à faire évaluer etc etc...

Le commissaire-priseur procède alors à une évaluation des objets les catalogue par type : tableaux, céramiques, verrerie, vaisselle, meubles, bijoux... et établit un contrat pour la personne qui souhaite vendre ces objets aux enchères. Il note un prix de réserve à l'objet c'est à dire un prix en deçà duquel le vendeur n'acceptera pas de céder sa propriété. Parfois il fait appel à une expertise sur des objets rares où pour lesquels il n'a pas la compétence.

Le commissaire-priseur organise une vente aux enchères une fois qu'il a suffisamment de marchandise pour procéder à cette vente.

En général la veille de la vente et le matin les objets qui seront mis aux enchères sont exposés dans une salle de l'hôtel Drouot qui dispose de nombreux espaces, 15 salles entre le sous-sol le rez-de-chaussée et le premier étage.

Ci-dessous photo du site de l'Hôtel Drouot



Lorsque nous écoutons notre guide, de nombreux manutentionnaires vont et viennent entre les réserves de stockage et les salles d'expositions en transportant des articles divers, meubles, caisses...

Il y a des objets dont la valeur est faible et qui sont souvent vendus dans ce que le jargon des enchères appelle des « manettes » qui sont en fait des caisses où il y a une certaine quantité d'objets vendus en groupement. Par exemple de la vaisselle sans valeur particulière peut être mise dans une manette qui sera vendue aux enchères, du linge (draps, taies, torchons...) des bijoux fantaisie...

Il y a ensuite des objets qui sont vendus un par un mais qui n'ont pas un intérêt exceptionnel, et de temps en temps il y a une vente aux enchères qui concerne des pièces relativement chères et à ce moment-là, le commissaire-priseur en charge de la vente peut éditer un catalogue et faire de la publicité dans la gazette de l'hôtel Drouot qui est une revue publiée dans le monde entier.

Ci-dessous photo du site de l'Hôtel Drouot



Les personnes intéressées par la vente aux enchères peuvent enchérir à distance par internet.

Pour les personnes qui souhaitent assister à la vente en présentiel, l'ouverture des salles au public commence à 11 heures du matin car il faut que les ventes de la veille soient débarrassées, il faut que les équipes du commissaire-priseur aient le temps d'installer les objets.

L'organisation d'une vente aux enchères est extrêmement précise et tout doit se passer le plus rapidement possible. Il y a les magasiniers qui conservent les objets, le crieur qui a la relation au public et surtout le greffier qui dès qu'une enchère est finalisée doit mettre une étiquette sur l'objet, donner l'autre partie de l'étiquette au gagnant de l'enchère et calculer immédiatement le montant que ce dernier doit régler. Car en plus du montant de l'enchère, le client doit régler la commission du commissaire-priseur qui oscille entre 22 et 27 % du montant de la vente ! Ce montant a beaucoup augmenté depuis une vingtaine d'années, pour ma part j'avais acheté aux enchères il y a très longtemps et le montant de la commission était à l'époque inférieur à 10% !!

Sachant que l'objectif en général est de finaliser soixante lots à l'heure, le stress est assez intense et nous avons pu le constater en montant au premier étage où se déroulaient différentes ventes dans plusieurs salles en même temps.

A l'extérieur un écran qui montre l'objet en cours de vente et les enchères qui s'affichent en temps réel en face de l'objet. A l'intérieur le commissaire-priseur qui donne les enchères. C'était curieux car dans une pièce les enchères montaient de 100 euros en 100 euros, mais dans une autre pièce pour des tableaux les enchères montaient de 10 000 euros en 10 000 euros ! Ainsi un tableau du 18^e siècle mis à prix à 20 000 € s'est retrouvé très vite à 80 000 € puis à 120 000 € !!

Ce n'est que lorsque le commissaire-priseur tape avec son marteau en déclarant « adjudgé » que le transfert de propriété est réalisé sous réserve qu'un représentant de l'état ne fasse pas de réclamation sous la forme de préemption ce qui lui laisse le droit à ce moment d'acheter le bien au nom de l'état au prix de l'enchère !

Une fois l'enchère attribuée, la personne peut venir immédiatement récupérer son bien en réglant le montant au greffier (souvent des femmes nous déclare notre guide car elles sont capables de faire de nombreuses choses à la fois !!) ou à la fin de la vente si elle souhaite enchérir sur d'autres lots.

Si l'acheteur a enchéri par internet il devra régler aussi le montant et les modalités de récupération seront organisées avec le magasin (aux frais de l'acheteur bien entendu).

L'acheteur paye une commission au commissaire-priseur mais le vendeur aussi ! Il faut aussi reconnaître tout le travail destiné à préparer la vente, il faut aussi retenir les salles à l'hôtel Drouot. Les ventes ne doivent pas continuer au-delà de 18 heures qui est l'heure limite, sinon le commissaire-priseur se voit infliger une amende ; une certaine latitude existe bien sûr mais il y a malgré tout une forte pression exercée par le métier et les circonstances !

Nous terminons la visite par la découverte de la salle de la prochaine vente avec toutes sortes d'objets y compris de magnifiques lustres qui pendent depuis le plafond, des épées immenses accrochées au mur, des meubles anciens, certains un peu asiatiques, des bibelots, des pendules... c'est presque la Samaritaine !!!

Je remonte un dernier instant et je tombe sur une vente d'objets asiatiques, des céramiques représentant des ouvriers, d'autres des pots avec décorations style satsuma... les prix montent très rapidement, ça semble bien intéresser l'assistance...

Nous partons avec l'impression d'avoir appris beaucoup de choses !

